

Commune: NIVILLAC

Rivière : La Vilaine

Vilaine au niveau de Rohello (Beganne) et Bonevant (Nivillac)

Commentaires : Le niveau était influencé par la marée jusqu'à la construction du barrage d'Arzal à l'estuaire en 1970. Depuis, le niveau est sous l'influence de la gestion du barrage.

Repère(s) sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Vilaine-Côtiers Bretons

Auteur: SPC VCB



VILAINE Vilaine au niveau de Beganne (Rohello) et Nivillac (Bonevant) photo du Conseil Régional de Bretagne - voies navigables

GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84: X: -2.23258686 / Y: 47.58351830

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) X: 306977.14 / Y: 6733375.96 Coordonnées RGF93 (ETRS89) : X: -2.2325869 / Y: 47.5835183 Code Hydro: J---0060 Rive de référence: Gauche



9 1988

Nature de l'inondation : Débordement de cours d'eau

Altitude calculée de l'eau : 3.07 m

Nature du repère : Document écrit

GÉNÉRAL

Code: SPC_56147_001_1988

Date de mise à jour :

Auteur: SPC VCB 14/11/2024

MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui

Visibilité: Non État du repère: Moyen Pérennité: Moyenne Repère calculé: Non

PHEC: Non renseigné

SOURCE DE REPÉRAGE : DDE 35 - RELEVÉS LAISSES DE CRUES

FÉVRIER 1988 -

Type de repérage : Observations en cours d'événement

VILAINE AU NIVEAU DE ROHELLO (BEGANNE) ET BONEVANT (NIVILLAC)

Méthode : Non renseigné **Organisme :** DDE 35

Commentaires sur le nivellement : Sur le document, le niveau (2.78m) est en orthométrique, il faut ajouter 29cm sur le secteur de

Redon pour passer en IGN69.

Référence nivelée : Marque d'inondation

Description référence du repère : cote de la Vilaine au niveau de

Rohello (Beganne) et Bonevant (Nivillac)

Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Altitude de la référence (en m): 3.070 m Altitude calculée de l'eau (en m): 3.07 m